



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/71/49
2 novembre 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante et onzième réunion
Montréal, 2 – 6 décembre 2013

PROPOSITION DE PROJET : TRINIDAD ET TOBAGO

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, deuxième tranche)

PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Trinidad et Tobago

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I)	PNUD (principale)

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)					Année : 2012	88,5 (tonnes PAO)			
(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)							Année : 2012		
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123									
HCFC-124					0,03				0,03
HCFC-141b									
HCFC-141b dans des polyols prémélangés importés									
HCFC-142b					5,46				5,46
HCFC-22					83,02				83,02

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 - 2010 :	46,0	Point de départ des réductions globales durables :	46,2
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	17,9	Restante :	28,5

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	2,4	0,0	5,8	0,0	1,8	0,0	0,0	1,1	11,0
	Financement (\$ US)	212 850	0	507 220	0	155 875	0	0	94 600	970 545

(VI) DONNÉES DU PROJET		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal*		s.o.	s.o.	46,2	46,2	41,6	41,6	41,6	41,6	41,6	30	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)		s.o.	s.o.	46,2	46,2	39,3	39,3	39,3	39,3	39,3	28,5	s.o.
Financement convenu (\$US)	PNUD	Coûts de projet	559 900	0	198000	0	471 833	0	145 000	0	88 000	1 462 733
		Coûts d'appui	41 993	0	14 850	0	35 387	0	10 875	0	6 600	109 705
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	559 900	0	0	0	0	0	0	0	0	559 900
		Coûts d'appui	41 993	0	0	0	0	0	0	0	0	41 993
Total des fonds demandés pour approbation à cette réunion (\$US)		Coûts de projet	0	0	198000	0	0	0	0	0	0	198 000
		Coûts d'appui	0	0	14 850	0	0	0	0	0	0	14 850

*Différence de 0,2 tonnes PAO par rapport à la référence en raison des chiffres arrondis.

Recommandation du Secrétariat	Approbation globale
--------------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de Trinidad et Tobago, le PNUD, à titre d'agence d'exécution désignée, a présenté à la 71^e réunion du Comité exécutif une demande de financement pour la deuxième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)¹ au montant de 198 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 14 850 \$US. La demande inclut un rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH et le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2013-2015.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH

2. Les activités suivantes ont été mises en œuvre pendant la première tranche du PGEH. Pour le secteur de fabrication de la mousse de polyuréthane qui compte cinq entreprises à reconverter, les derniers plans de reconversion ont été finalisés, les équipements de référence examinés, les spécifications techniques préliminaires convenues et le choix final de la technologie (formiate de méthyle) a été fait. Des conversions de distributeurs de mousse pour permettre l'utilisation des technologies au formiate de méthyle sont prévues début de 2014, à l'issue d'essais concluants. Pour le secteur de l'entretien dans la réfrigération et la climatisation, 220 personnes ont participé à cinq séminaires de sensibilisation, tenus pour présenter les hydrocarbures (HC) comme frigorigènes et discuter des enjeux reliés à leur utilisation. Seize participants ont suivi un programme de formation des formateurs sur les pratiques exemplaires et des trousseaux de formation connexes sur l'utilisation des HC ont été achetées et distribuées. De plus, le gouvernement a pleinement appliqué son système de quotas pour les HCFC et mis en place des quotas d'importation pour 2013.

3. En date de septembre 2013, des 559 900 \$US approuvés pour la première tranche, 125 321 \$US avaient été décaissés. Le solde de 434 579 \$US, totalement engagé, sera décaissé au début de 2014.

Plan annuel pour la deuxième tranche du PGEH

4. Les principales activités à mettre en œuvre pendant la deuxième tranche du PGEH incluent :
- a) Achèvement de la reconversion des entreprises de fabrication de mousse (aucun financement additionnel);
 - b) Poursuite du soutien technique dans le secteur de l'entretien pour la réfrigération et la climatisation : fourniture de 45 unités de récupération et formation de plus de 500 techniciens sur les solutions de remplacement des HCFC et l'utilisation sécuritaire des frigorigènes à base de HC (48 000 \$US);
 - c) Politiques et cadre institutionnel, incluant des activités pour appliquer pleinement les quotas de HCFC, établir des normes pour le transport, l'entreposage et la manipulation des frigorigènes, l'interdiction du HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés à partir de 2016, entre autres (55 000 \$US);
 - d) Campagnes de formation et de sensibilisation pour accroître la sensibilisation à l'élimination des HCFC et soutenir l'utilisation des solutions de remplacement (40 000 \$US); et

¹Le PGEH pour Trinidad et Tobago a été approuvé par le Comité exécutif à sa 64^e réunion en vue de réduire la consommation de HCFC de 35 pour cent par rapport à la valeur de référence, d'ici le 1er janvier 2020.

- e) Surveillance, évaluation et production de rapports (55 000 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

Système d'octroi de permis opérationnel

5. Conformément à la décision 63/17, il a été confirmé par le gouvernement qu'un système national exécutoire d'octroi de permis et de quotas pour les importations de HCFC est en place et que ce système est en mesure de garantir le respect des quotas annuels d'importation du Protocole de Montréal pour 2013 qui ont été établis à 46 tonnes PAO de HCFC, soit la consommation de référence.

6. Le PNUD a confirmé aussi que le système de quotas est la mesure fondamentale en place pour prévenir l'utilisation de HCFC-141 dans des polyols prémélangés tandis que cinq entreprises de mousse sont en cours de reconversion. Une interdiction d'importation de HCFC-141b dans les polyols sera appliquée en 2016 puisque la reconversion de ces entreprises sera achevée d'ici fin 2014/début 2015.

Consommation de HCFC

7. La valeur de référence des HCFC pour la conformité a été établie à 46 tonnes PAO, d'après la consommation réelle déclarée pour 2009 et 2010 en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal, tel qu'indiqué au tableau 1. A la 64^e réunion, le gouvernement de Trinidad et Tobago a accepté d'établir comme point de départ pour la réduction globale de la consommation de HCFC la valeur de référence estimée de 46,2 tonnes PAO qui excède de 0,2 tonnes PAO la valeur de référence établie. Ce changement n'a aucune répercussion sur le financement total du PGEH et aucun amendement à l'Accord n'est requis.

Table 1. Consommation de HCFC à Trinidad et Tobago (données de 2009-2012 en vertu de l'article 7)

HCFC	2009	2010	2011	2012
Tonnes métriques				
HCFC-22	683,9	881,81	598,1	1 509,39
HCFC-141b	0,27	40,82	0	0
HCFC-123	13,47	0	0	0
HCFC-124	4,20	43,00	0	1,19
HCFC-142b			20,7	83,98
Total	701,84	965,63	618,80	1 594,56
Tonnes PAO				
HCFC-22	37,61	48,50	32,90	83,02
HCFC-141b	0,03	4,49	0	0
HCFC-123	0,80	0	0	0
HCFC-124	0,17	1,72	0	0,04
HCFC-142b			1,35	5,46
Total	38,61	54,71	34,24	88,51
Valeur de référence				46,0*

*Différence de 0,2 tonne PAO par rapport à l'Accord due aux chiffres arrondis

8. L'augmentation de la consommation de HCFC entre 2011 et 2012 est imputable au stockage de HCFC qui seront utilisés pendant la période de transition vers des solutions de remplacement à plus faible potentiel de réchauffement de la planète (PRG), ainsi qu'à la reprise économique dans le pays qui a fait croître la demande de HCFC dans le secteur de l'entretien. Le PNUD a réitéré que l'application stricte du système national de quotas pour 2013 et les années futures garantit que le pays n'aura aucune difficulté à respecter les deux objectifs de conformité de 2013 et 2015.

Enjeux technologiques

9. Le Secrétariat a demandé des renseignements supplémentaires sur l'utilisation actuelle des frigorigènes à base de HC dans le pays, en tenant compte de l'approche adoptée dans le PGEH qui inclut la manutention sécuritaire des frigorigènes inflammables dans les cours de formation des techniciens d'entretien. Il a demandé des informations sur la proportion dans laquelle les HC sont utilisés pour la reconversion des équipements à base de HCFC-22, l'ampleur de l'utilisation des frigorigènes à base de HC et leur disponibilité ainsi que le traitement des questions de sécurité dans ce processus.

10. Le PNUD a expliqué qu'actuellement les HC sont surtout utilisés dans les équipements de réfrigération; tout indique que des équipements à base de HC seront bientôt disponibles sur le marché et les techniciens auront besoin de formation pour l'entretien. La mise en œuvre d'activités qui fournissent des informations sur les frigorigènes à base de HC permettra au gouvernement d'avoir une meilleure compréhension des obstacles à l'introduction d'équipements à base de HC et des besoins de promotion de leur utilisation sécuritaire. Le PNUE a ajouté que c'est en fait l'unique sujet mentionné dans les programmes de formation des techniciens d'entretien et, par ailleurs, la promotion des pratiques exemplaires et la réduction des émissions de frigorigènes (c.à.d. pour les équipements utilisant le R-410A et le HFC-134a) sont aussi traitées avec la même importance. Avec une bonne compréhension des éléments entourant l'utilisation sécuritaire des équipements à base de HC, le gouvernement sera en mesure d'instaurer des mécanismes pour écarter les obstacles à l'introduction de frigorigènes de remplacement, d'introduire des mesures incitatives pour encourager l'utilisation de technologies efficaces sur le plan énergétique, de garantir l'importation d'équipements à base de HC dans le pays, ce qui encouragera l'élaboration de normes pour l'utilisation des frigorigènes inflammables dans le pays. Le Secrétariat a suggéré aussi au PNUD de conseiller aux autorités gouvernementales et aux intervenants majeurs concernés de tenir compte du traitement de ces obstacles pour l'introduction des technologies et des frigorigènes de remplacement (incluant d'autres aspects reliés aux équipements, tel que l'efficacité énergétique) pendant la mise en œuvre du PGEH.

Conclusion

11. Le Secrétariat a constaté que la mise en œuvre de la première tranche de la phase I du PGEH procède tel que prévu, la reconversion des cinq entreprises de mousses sera terminée fin 2014/début 2015 et entraînera l'élimination de 23,3 tonnes métriques de HCFC-141b et, par la suite, son élimination complète, et que le système national d'octroi de permis et de quotas est opérationnel et permettra des réductions de la consommation selon le calendrier d'élimination du Protocole de Montréal. Les activités du secteur de l'entretien progressent aussi et sont menées en étroite coordination avec les intervenants.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) à Trinidad et Tobago, et recommande aussi l'approbation globale de la deuxième tranche de la phase I du PGEH pour Trinidad et Tobago, avec le plan de mise en œuvre correspondant pour la tranche 2013-2015, avec les coûts d'appui associés, au montant de financement indiqué dans le tableau suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, deuxième tranche)	198 000	14 850	PNUD
